

Poursuivant son action parlementaire visant à protéger les familles endeuillées, et donc vulnérables, et à leur apporter des garanties, Jean-Pierre Sueur a déposé une nouvelle proposition de loi imposant que les tarifs des prestations funéraires inscrits dans les devis modèle soient réactualisés chaque année.

Lire :

>> [l'exposé des motifs](#)

>> [la proposition de loi.](#)